

Ministre
des Affaires étrangères



Minister
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Le 30 mars 2023

M. Ken Hardie
Président
Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine
de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement du Canada, nous tenons à remercier le Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine (CACN) de la Chambre des communes pour son rapport intitulé « *Relations entre le Canada et la République populaire de Chine* », dans lequel il est question de la répression brutale exercée par le gouvernement de la Chine contre les manifestations généralisées relatives à la politique « zéro COVID » en novembre 2022 et qui soulève des préoccupations concernant les droits des manifestants, notamment le droit de réunion pacifique. Le gouvernement est heureux de recevoir le rapport du CACN et tient à remercier tous ses membres pour leur temps et leurs efforts.

En réponse aux manifestations, le 29 novembre 2022, le premier ministre Trudeau a fait la déclaration suivante sur le droit de réunion pacifique : « Les Canadiens suivent de très près la situation en Chine. De toute évidence, tout le monde en Chine devrait être autorisé à s'exprimer, à faire connaître ses opinions et à protester. Nous continuerons de faire en sorte que la Chine sache que nous défendons les droits de l'Homme, que nous soutiendrons les personnes qui s'expriment. »

Comme le gouvernement l'a réitéré dans l'annonce récente de sa Stratégie Indopacifique, la promotion des droits de la personne fait partie intégrante de la politique étrangère du Canada et constitue une priorité de longue date dans nos relations avec la Chine. C'est dans ce contexte que le gouvernement a clairement exprimé son soutien au droit de réunion pacifique partout dans le monde, notamment au moyen d'engagements bilatéraux et multilatéraux de haut niveau, de déclarations publiques, de la promotion des droits, de dialogues diplomatiques et d'une coordination étroite avec des pays aux vues similaires.

.../2

Le Canada a toujours demandé à la Chine de respecter, de protéger et de promouvoir les droits et libertés de la personne pour tous en Chine, dont la liberté d'opinion et d'expression, le droit de réunion et d'association pacifique et la liberté de religion et de croyance. Les représentants du Canada continuent de discuter des droits de la personne dans le cadre de conversations bilatérales directes avec leurs homologues chinois. Nous demandons au gouvernement chinois de respecter sa propre constitution et ses obligations internationales.

Le gouvernement du Canada continue de surveiller de près la situation des droits de la personne en Chine et continuera de lui demander de respecter les droits de toutes les personnes qui se trouvent sur son territoire et de préconiser la libération des personnes qui sont détenues ou qui ont été emprisonnées pour avoir exercé leurs droits en Chine.

Encore une fois, au nom du gouvernement, nous tenons à remercier les membres du Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine pour la diligence et l'engagement dont ils ont fait preuve dans leur travail.

Cordialement,



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre des Affaires étrangères